

BURKINA FASO
DECLARATION
REUNION MINISTERIALE SUR LA GOUVERNANCE ET LES MARCHES
INTERNATIONAUX DE PRODUITS

Lundi 6 octobre 2014

Rome

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour la délégation du Burkina Faso de prendre la parole au cours de cette réunion ministérielle de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Permettez-nous, tout d'abord, d'adresser nos félicitations à la FAO, pour l'organisation de cette réunion, et nos remerciements à Monsieur le Directeur Général, pour l'invitation qui nous a été adressée pour prendre part à cette rencontre autour du thème « **Gouvernance et marchés internationaux de produits** », qui reste un thème d'actualité.

Le Burkina Faso partage entièrement et soutient la vision de la FAO sur la promotion de l'agriculture, la sécurité alimentaire et le commerce équitable des produits agricoles.

Dans le cadre de la gouvernance et des marchés des produits, le Burkina Faso estime que les priorités d'une politique de développement des produits de base, devraient pouvoir se reposer sur les axes stratégiques ci-après :

1. **Le développement des infrastructures de base.** En effet, le développement durable repose sur le développement des infrastructures de production, de transport, de stockage, de commercialisation et de transformation. Dans la plupart des pays en développement comme le nôtre, le manque et la faiblesse des infrastructures constituent un obstacle au développement durable de l'agriculture. C'est dans ce sens que le développement de ces infrastructures reste pour nous la base de tout développement d'un pays ou d'une région.
2. **La question de l'énergie.** Pour une meilleure valorisation de la production agricole, la transformation des produits à travers des petites et moyennes entreprises est une étape cruciale. Les petites et moyennes entreprises se mettent en place mais peinent à attendre leur niveau de performance en raison des charges élevées liées à l'énergie. Il est difficile, dans ces conditions, d'envisager un décollage économique rapide, voire une amélioration du cadre des échanges commerciaux internationaux, prenant en compte tous les pays membres.
3. **La gouvernance des ressources naturelles et du foncier.** Elle reste un facteur important de la stabilisation de la production agricole et de la réduction de la fluctuation de l'offre. La pression actuelle sur les ressources naturelles engendrée par la compétition de plus en plus forte entre les activités agricoles et non agricoles constitue une menace qui recommande la mise en place d'un système de gouvernance partagé et accepté par tous les acteurs.

4. **Les règles et les normes. En effet, les règles et les normes du cadre commercial international ne sont pas favorables à l'intégration et au développement des PME/PMI africaines au marché international.** Les règles de traitement spécial et différencié qui leur sont proposées en compensation de leur faiblesse ne sont pas opérationnelles et n'ont pas d'impact positif sur leurs différents secteurs de production. A ce sujet, il est nécessaire qu'il soit proposé une analyse diagnostique des points de blocage de ces traitements différenciés, afin de lever les obstacles à leur opérationnalisation.
5. **Le système d'information.** Les constats des études conduites par la FAO sur le manque de transparence et l'absence de mécanisme efficace permettant de signaler la dégradation de la situation sur les marchés internationaux de produits agricoles sont pertinents. Il en est de même de la solution proposée par la mise en place du **système d'information agricole « AMIS »**. Afin de permettre à ce système d'information de répondre pleinement aux besoins des pays membres, il est souhaitable qu'il soit préalablement effectué une étude en besoin de renforcement de capacités de chaque pays pour son utilisation, et qu'il soit mis en place un dispositif d'accompagnement des pays pendant la phase d'opérationnalisation.

En considération de tout ce qui a été dit, le Burkina Faso, l'un des principaux producteurs de coton d'Afrique, subit une menace constante de cette filière liée à la concurrence déloyale due aux subventions accordées aux producteurs du Nord et aux prix défavorables en rapport avec la qualité du produit proposée sur le marché international. Il est important de noter qu'au Burkina Faso. La filière du coton soutient plus de deux millions de petits producteurs, et contribue fortement à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.

Les réflexions engagées par la FAO sur la gouvernance et les marchés internationaux de produits de base devront être soutenues par tous les pays afin d'apporter une solution durable aux dysfonctionnements qui constituent une menace pour la prospérité et la paix dans le monde.

JE VOUS REMERCIE